
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 16 juin 2026 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3, rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette	Mairesse de la municipalité de Grand-Remous
Monsieur Mario Langevin	Maire de la municipalité d'Aumond
Monsieur Gilles Courchaine	Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Est également présente :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale.

Ouverture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette déclare la séance ouverte à 17 h 50.

2026-CA-022

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 16 juin 2026

Monsieur le conseiller Gilles Couchaine, appuyé par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 16 juin 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-CA-023

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 19 mai 2026

Monsieur le conseiller Gilles Courchaine, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 19 mai 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-CA-G024

Octroi de financement – 2 500 \$ à même le Fonds Première Entreprise – Dossier 25-1050, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 2 500 \$ à même le Fonds Première Entreprise au dossier 25-1050, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif lors de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Les abeilles de Beck.

Le projet, dont le coût total est de 24 000\$, est prévu du 1er juin 2026 au 30 septembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G025

Octroi de financement – 10 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1057, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1057, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Anatole Gagnon et Fils.

Le projet, dont le coût total est de 361 000 \$, est prévu du 1er juillet 2026 au 30 novembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G026

Octroi de financement – 10 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1067, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1067, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Atelier SD.

Le projet, dont le coût total est de 354 000 \$, est prévu du 1er mai 2026 au 30 décembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G027

Octroi de financement – 4 000 \$ à même le Fonds Première Entreprise – Dossier 26-1080, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 4 000 \$ à même le Fonds Première Entreprise au dossier 26-1080, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Mère Poule des Champs.

Le projet, dont le coût total est de 28 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er septembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G028

Octroi de financement – 6 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1084, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 6 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1084, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Rituel Beauté.

Le projet, dont le coût total est de 12 000 \$, est prévu du 1er mai 2026 au 1er septembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G029

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1086, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1086, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Pavillon Arc-en-ciel.

Le projet, dont le coût total est de 93 500 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G030

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1093, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1093, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Les Jardins Sol Vivant.

Le projet, dont le coût total est de 38 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 30 octobre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G031

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1099, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1099, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Ferme Sage.

Le projet, dont le coût total est de 38 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 30 novembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G032

Octroi de financement – 15 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1101, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1101, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Entrepôts Martel.

Le projet, dont le coût total est de 316 600 \$, est prévu du 1er juillet 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G033

Octroi de financement – 2 500 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1108, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 2 500 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1108, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Dômes Outaouais.

Le projet, dont le coût total est de 350 000 \$, est prévu du 1er juillet 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G034

Octroi de financement – 6 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1110, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 6 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1110, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise KL Polissage.

Le projet, dont le coût total est de 12 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er septembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G035

Octroi de financement – 15 000 \$ à même le Fonds Première Entreprise – Dossier 26-1112, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000 \$ à même le Fonds Première Entreprise au dossier 26-1112, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Kaja, Kreshnik.

Le projet, dont le coût total est de 550 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G036

Octroi de financement – 15 000 \$ à même le Fonds Économie Sociale – Dossier 26-1123, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000 \$ à même le Fonds Économie Sociale au dossier 26-1123, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Coop Gracefield.

Le projet, dont le coût total est de 631 350 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er mars 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G037

Octroi de financement – 15 000 \$ à même le Fonds Économie Sociale – Dossier 26-1141, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000 \$ à même le Fonds Économie Sociale au dossier 26-1141, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Corporation du parc régional du lac 31 Mille.

Le projet, dont le coût total est de 20 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er août 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G038

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1145, sous conditions

Monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1145, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise ZEC Bras-Coupé-Désert.

Le projet, dont le coût total est de 244 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G039

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1149, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1149, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Marina Messines.

Le projet, dont le coût total est de 500 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G040

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1153, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Courchain, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1153, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Domaine des Huards.

Le projet, dont le coût total est de 250 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G041

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds SPED – Dossier 26-1157, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds SPED au dossier 26-1157, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Vanasse, Bonnie (2268468594).

Le projet, dont le coût total est de 400 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er décembre 2026. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

2026-CA-G042

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le Fonds SPED – Dossier 26-1154, sous conditions

Monsieur le conseiller Gilles Courchain, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1154, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 juin 2026, au bénéfice de l'entreprise Le Riverbend Évènements et Mariages (1177575868).

Le projet, dont le coût total est de 500 000 \$, est prévu du 1er juin 2026 au 1er février 2027. Le financement accordé est via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

Varia

Période de questions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 55.

Chantal Lamarche
Préfète

Carolane Saumur Belley
Directrice générale adjointe
Greffière trésorière adjointe

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.